

Le Trait d'Union Mensois

***JOURNAL D'INFORMATION DE
LA COMMUNE DE MENS***



N° 207 AOÛT 2018

Allocution prononcée aux Fourchaux le 22 juillet 2018

Comme chaque année nous nous retrouvons aux Fourchaux après la cérémonie du Pas de l'Aiguille qui aujourd'hui prend un éclat particulier puisque le site est devenu officiellement Nécropole nationale. Il est heureux que les combats des 21 et 22 juillet 1944 aient obtenu la même reconnaissance que d'autres plus meurtriers, plus connus. Parce que ces 28 maquisards avaient donné à leur engagement le même sens que celui des combattants des autres maquis. Leur volonté de défendre la liberté et de chasser le nazisme étaient les mêmes. Leur impatience d'agir était la même, leur courage de même nature et leurs rêves aussi se ressemblaient.

Mais notre rassemblement ici comme ceux d'autres lieux de cette bordure du Vercors— 201 personnes tuées et 41 déportées—doit aller au-delà du souvenir et du respect qu'on doit à ces morts. Il doit avoir valeur de pédagogie et de démonstration. Il doit rappeler que nous devons notre paix d'aujourd'hui à la volonté et à l'engagement de celles et ceux qui ont mis leur vie en jeu pour la défendre. Il doit affirmer que notre pays est toujours déterminé à protéger ce bien commun que nous avons: les droits de l'homme et la liberté. Car si les périls ont changé de nature, les risques demeurent qui sous d'autres formes et par d'autres voies, sont toujours aussi menaçants pour notre condition de femmes et d'hommes libres.

Acte de pédagogie par la sanctuarisation des lieux et le rappel régulier des faits, d'autant plus nécessaire que le temps fera son œuvre dans une tension permanente entre l'exigence de souvenir et l'aspiration à l'oubli. Le dernier acteur des combats du Pas de l'Aiguille est décédé cette année mais n'avait déjà plus le souvenir des faits. Deux générations nous séparent maintenant des événements. Les jeunes générations qui n'ont pas connu le nazisme sont appelées à porter un legs dont ils ne comprennent pas toujours le sens. Entre l'addiction au quotidien, la recherche de l'accomplissement de soi, credo dominant de l'époque actuelle et l'inquiétude face à un avenir devenu illisible pour beaucoup, la quête du sens devient une nécessité. L'histoire que nous faisons vivre ici, ce témoin des temps, peut être cette lumière de vérité qui nous instruit à vivre. Elle est la -mémoire collective des hommes. Priver un peuple de son histoire, c'est le rendre amnésique et, donc, facilement manipulable. Les Etats totalitaires ne s'y trompent pas, puisqu'ils réécrivent systématiquement le passé en fonction des besoins du présent. Se souvenir du passé pour construire l'avenir, ce n'est pas seulement raconter, c'est aussi expliquer comment l'impensable a pu devenir possible.

Acte de démonstration également par ces rassemblements dont la répétition affirme chaque année au même endroit la permanence d'une fidélité aux valeurs de la République dont on pourrait douter dès lors qu'on se laisse glisser du "tout est égal" au "tout m'est égal". Il n'est pas besoin d'être originaire de Mens, Chichilianne ou autres villages du Trièves pour être ici même, et pour chacun d'entre nous, un porteur de mémoire. Il suffit de comprendre et faire comprendre qu'il y a en ce lieu la représentation d'un idéal toujours vivant, qu'il ne s'agit pas de consommer de l'histoire comme on consomme du spectacle mais bien de rendre hommage à l'esprit de sacrifice pour que perdure la dignité de l'homme. La mémoire des hommes qui ont combattu et sont morts au Pas de l'Aiguille, fortifiée par cette cérémonie, est déjà une promesse de continuité.

On dit aujourd'hui que Jamais une société n'a disposé d'autant d'enseignements sur elle-même et que jamais elle n'a eu autant de difficultés à savoir où elle va. Au moins nous savons, par notre présence au pas de l'Aiguille et aux Fourchaux, où nous ne voulons plus aller. Et nous savons aussi que la connaissance de tels drames ne peut pas rester un choix personnel mais doit être un devoir d'intelligence du monde.

Bernard COQUET

DANS CE NUMERO :

L'éditorial	P 2
Informations municipales	P 3 à 7
Reportage	P 8
La vie du village	P 9 à 12
La vie des associations	P 13 à 14
Mens Ensemble communique	P 15
Les brèves et l'état civil	P 16

LES ARTICLES POUR LE TUM DE SEPTEMBRE DOIVENT NOUS PARVENIR AVANT LE MARDI 21 AOUT 2018

Photo de couverture :

Photo : Bernard CHEVALIER

La piscine municipale de Mens

Directeur de la publication :

Bernard Coquet

Responsable de la rédaction :

Bernard Chevalier

Comité de rédaction : Bernard
Coquet, Bernard Chevalier

Marcel Calvat, Anne Marie Barbe,
Gérard Dangles,

Véronique Menvielle.

Mairie de Mens

Téléphone : 04 76 34 61 21

Télécopie : 04 76 34 65 64

Email : com@mairie-de-mens.fr

Site internet de la mairie :

<http://www.mairie-de-mens.fr>

LA MAIRIE COMMUNIQUE :



Toute nouvelle personne qui s'installe durablement sur la commune doit se signaler à la mairie, de même que tout déménagement, tout changement d'adresse doit faire l'objet impérativement d'une information auprès du secrétariat de mairie.

Toutes ces informations nous sont indispensables pour la mise à jour de nos fichiers (ordures ménagères, eau....).

L'ASSOCIATION ALHPI RECRUTE :



L'association ALHPI recrute pour son foyer un moniteur d'atelier (H/F) en CDI - 0,70 % ETP

Poste à pourvoir à partir du 3 septembre 2018

Le foyer ALHPI Le Parc accueille 20 personnes adultes en situation de handicap psychique.

Mission: Accompagner les personnes dans un projet de réadaptation sociale et professionnelle.

Lieu : Monestier de Clermont (40 km de Grenoble)

Salaire brut à 75 % (calculé sans ancienneté) : 1257,48 €

Profil du poste :

Sous la responsabilité hiérarchique du directeur adjoint :

Accompagner et remobiliser les personnes dans le cadre d'un atelier technique (pôle habitat : entretien des locaux, de l'extérieur, embellissement des espaces).

Construire avec la personne son projet et associer les différents partenaires concernés (équipes de soins, famille, représentant légal...).

Compétences requises :

Aptitudes relationnelles et capacité à accompagner des personnes en situation de handicap psychique.

✦ Compétence à travailler en équipe et à s'inscrire dans une dynamique institutionnelle.

✦ Capacité à prendre des initiatives, à se référer à un cadre de travail et à rendre compte de son action.

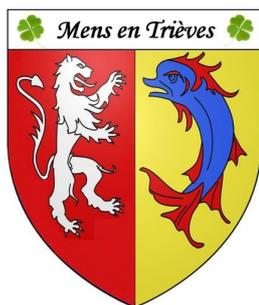
Compétences techniques requises (rangement et nettoyage selon règles d'hygiène, transmission de consignes...).

CV + Lettre de motivation à adresser jusqu'au 5 août 2018 :

Foyer ALHPI Le Parc Madame la Directrice

7 chemin des Chambons 38650 Monestier de Clermont ou par mail : contact@alhpi.com

MAIRIE DE MENS : OFFRE D'EMPLOI



La commune de Mens recherche pour l'année scolaire
un accompagnateur de transport scolaire

CONTRAT CDD TEMPS PARTIEL en période scolaire

Entre 1 et 2 heures par jour aux horaires d'ouverture et de fermeture des Ecoles

Mission : accompagner les enfants de moins de 5 ans sur les trajets scolaires aller-retour entre le point d'arrêt du car et l'établissement scolaire, et confier les enfants au personnel de l'école / aux parents ou à l'adulte responsable habilité.

Convient parfaitement à des personnes en recherche de complément retraite ou d'activité (H/F)

Libéré en période de vacances

Qualités attendues :

Sensible à l'accompagnement d'enfants

Sens des responsabilités - Ponctualité

Dossier de candidature à retirer auprès de l'accueil de la Mairie.

Précisions sur la nature de la mission :

Le matin se rendre au point d'arrêt du car de transport scolaire soit par ses propres moyens soit en prenant le car scolaire à son point de départ Mens – accompagner les enfants par le car jusqu'à l'école et les remettre aux personnels dans la classe (fin de mission le matin).

Aux heures de sortie de l'école : se rendre à l'école par ses propres moyens - accompagner les enfants par le car jusqu'au point d'arrêt et les remettre aux parents ou à l'adulte responsable habilité, retour possible sur Mens par le car scolaire (fin de mission le soir).

Recrutement selon nombre d'enfants concernés

MAIRIE DE MENS VOUS INFORME



RENTREE SCOLAIRE DES MOINS DE 5 ANS

Votre enfant de moins de 5 ans se rendra à l'école par le bus scolaire à partir de la rentrée.

DES MAINTENANT : Faites une demande d'accompagnateur de car scolaire auprès de la mairie.

Fiche de demande disponible : à l'accueil et sur le site de la Mairie

Rappel : Le Département rend obligatoire la présence d'un accompagnateur dès lors qu'au moins un enfant de moins de 5 ans, non accompagné d'un parent payant, est transporté dans un véhicule de plus de 9 places sur

le réseau Transisère.

Un parent ou un adulte responsable amène et récupère l'enfant au point d'arrêt du bus. La mission de l'accompagnateur : accompagner les enfants sur les trajets scolaires aller-retour entre le point d'arrêt du car et l'établissement scolaire et confier les enfants au personnel de l'école / aux parents ou à l'adulte responsable habilité.

INAUGURATION DU SITE D'ESCALADE DE CHÂTEL



Les bancs calcaires de la montagne du Châtel sont emblématiques du Trièves. Ils accueillent une faune et une flore riches et depuis le 24 juin ils accueillent aussi les grimpeurs!!!!

Dimanche 24 juin 2018, un nouveau site d'escalade a donc été inauguré en plein cœur du Trièves. Le projet, porté par le CAF Obiou (FFCAM) et soutenu par la commune, la communauté de commune et le département, appuyé par la FFME, bénéficie de l'accord de l'ONF responsable du massif. Près de 80 personnes sont venues visiter le site et tester les voies. certains sont montés en découvrant des aspects du Châtel qu'ils ignoraient, à l'écoute des commentaires de Myrtille, naturaliste.

Tous ont apprécié l'ampleur du paysage et la qualité des voies, leur difficulté pour certaines. Les ateliers initiation n'ont pas désempli de la journée et c'est à regret que vers 16h la troupe est redescendue laissant derrière elle les plus acharnés, qui ont profité du site jusqu'au coucher du soleil.

Autour du pot de clôture de cette belle journée et après le tirage de la tombola richement dotée par les artisans et commerçants du Trièves, Marcel Calvat, 1er adjoint au maire de Mens, a rappelé l'importance du tourisme pour le territoire et souhaité que les grimpeurs viennent régulièrement nous visiter. Les interventions ont rappelé le long parcours qui a conduit à l'ouverture du site et l'importance de respecter les règles d'utilisation fixées pour assurer sa pérennité. Après 6 ans de discussions et un an de travaux, le site est à la disposition de tous.



Beaucoup se sont promis de revenir, tous ont laissé des voies pour la prochaine fois...Les grimpeurs sont maintenant les bienvenus et leurs remarques sur les voies et leur cotation sont attendues.

Attention l'escalade nécessite des connaissances et un matériel approprié, le site étant nouveau le port du casque est vivement conseillé.

site du club:<http://cafobiou.ffcam.fr/>

Marcel CALVAT

MARCHÉ NOCTURNE 2018 : 4 ÈME ÉDITION

Ce soir-là Mens fêtera son quatrième marché nocturne !

Ceux qui étaient présents l'an dernier auront gardé le souvenir d'un bien agréable moment...

Ils ont pu se promener la nuit en été dans nos rues et y découvrir des produits locaux artisanaux de toute nature, dans une ambiance musicale et détendue.

Quoi de plus agréable que de se balader ainsi à la fraîche, boire un pot entre amis aux terrasses des cafés qui seront tous ouverts pour vous recevoir.

C'est ce que nous vous proposons cette année encore.

Réservez cette date sur vos agendas !

Contact : Rosemary GIOVANETTI au 06 14 09 06 14.



INAUGURATION DE LA 274 ÈME NÉCROPOLE NATIONALE DU PAS DE L'AIGUILLE



Dimanche 22 juillet, à Chichilianne plus précisément au Pas de l'Aiguille, plus de 300 personnes, se sont retrouvées à 1600 mètres, après environ une heure de marche, autour du monument où reposent les corps des huit hommes morts le 22 juillet 1944, pour assister à l'inauguration de la plus haute nécropole de France.

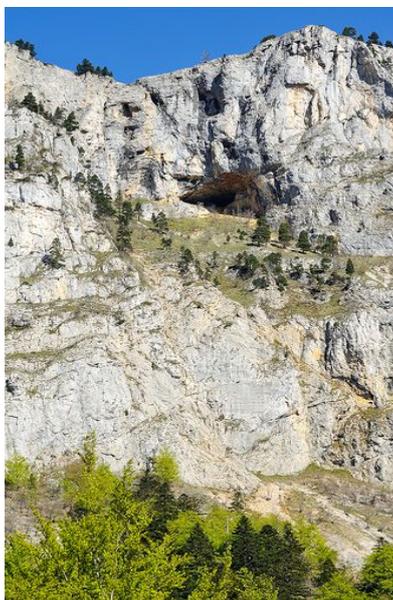
En présence de Monsieur le Préfet de l'Isère Lionel Beffre, du Général Pons, du Maire de Mens Bernard Coquet, du Maire

de Chichilianne Yann Souriau, de la Sénatrice Frédérique Puissat, des Sénateurs Michel Savin et Guillaume Gontard, de la Conseillère Régionale Marie-Claire Terrier, des Vice - Présidents Départementaux Martine Kohly et Fabien Mulyk, de nombreux maires et élus, porte-drapeaux, chasseurs alpins, pompiers, gendarmes, Association des Pionniers du Vercors, du Souvenir Français, de l'Union Nationale des Parachutistes...etc. que Renaud Pras, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a ouvert cette cérémonie inaugurant la 274e nécropole nationale du Pas de l'Aiguille. « Le sacrifice de ces hommes n'a pas été vain car nous sommes là, 74 ans plus tard pour honorer leur mémoire »

Je tiens à souligner la présence de Gérard et Alain Galland (Alain a courageusement fait l'ascension à pied) pour rendre hommage à leur frère Gilbert tué lors de ce guet apens. Alain nous raconte qu'il avait 15 ans quand Gilbert, a pris le maquis. « Il s'entraînait à la mitrailleuse dans le grenier », se souvient-il. « Trois jours après l'attaque du Pas de l'aiguille, on est monté ici avec mon père. Cette image restera gravée à jamais comme le nom de notre frère disparu ».

Ce fut un moment de recueillement et de solennité dans ce cadre magnifique autant que tragique.

Bernard CHEVALIER



NOUVEAUX PROPRIETAIRES A LA BOULANGERIE

UN NOUVEAU DEPART !

« MA BOULANGERIE » devient « LE FOURNIL DE PIERRE-ERIC »



Alexia et Mathieu GRAS ont cessé fin juin d'exploiter « MA BOULANGERIE » rue Docteur Senebier : nous n'oublierons pas leurs six années de bon pain et pâtisseries, et leur accueil souriant : bonne chance à eux dans leur nouvelle vie.

Ce sont Sophie et Pascal COUTURIER qui les remplacent et qui ont racheté fonds et murs. Ce sont des professionnels aguerris, car il s'agit là de leur 3ème affaire ; ils exerçaient précédemment depuis six ans à Monestier-de-Clermont.

Mais ils avaient choisi de quitter leur commerce en juillet 2017 en raison de la grave maladie de leur fils Pierre-Eric, auquel ils ont consacré tout leur temps et leur amour en l'accompagnant dans sa guérison désormais en cours.

C'est donc un nouveau départ pour ce couple sympathique ; il s'agit d'un changement dans la continuité car tous les salariés ont été gardés. Ce qui n'empêche pas Pascal de proposer d'ores et déjà de nouveaux produits, dont de belles tartes du Champsaur, et d'envisager d'améliorer l'accessibilité des locaux.

Faisons-leur le même très bel accueil qu'ils disent avoir reçu à Monestier et souhaitons-leur bonheur et réussite à Mens.

PS : la boulangerie est ouverte tous les jours jusqu'à fin août



MARDI 7

MERCREDI 8

9 h 30

BALADE IMPRÉVISIBLE
DANS MENS

Rdv au Point info

11 h

LA CAMPAGNE DES
MUSIQUES À OUÏR

Jardin d'Aliette et Gerd

15 h

XAVIER MACHAULT
& MARTIN DEBISSCHOP

Jardin Pellegrin

20 h

BAL : BALSICA
ET TÉLAMURÉ

Halle de Mens

9 h

FAKEBOOK

Café des Sports

11 h

BALADE

Rdv au Point info

11 h 30

LA NAISSANCE
DU CARNAVAL

Maison du Marais

15 h

ERWAN
KERAVEC SOLO

Chalet du Pré Garou

17 h

MADELEINE
& SALOMON

Temple de Mens

18 h 30

APÉRO POÉSIE

Entre les deux cafés

20 h 30

L'ARBRE ROUGE

Église de Mens

TARIFS

Spectacles et soirées :

- de 7 à 18 € (tarif plein) ;
- de 4 à 14 € (tarif réduit) ;
- gratuit jusqu'à 6 ans.

Pass festival :

100 € (entrée assurée
jusqu'à 20 minutes avant
le spectacle)

Billetterie sur place, au
Point info et sur
www.mensalors.fr

FESTIVAL MENS ALORS ! 2018



JEUDI 9 VENDREDI 10

SAMEDI 11

9 h
FAKEBOOK
Café des Arts

9 h
FAKEBOOK
Café Conan et Gaufrette

CARTE BLANCHE
AUX VIBRANTS
DÉFRICHEURS

11 h
MARTA COLLICA ET
JOHN PARISH &
FRIENDS
Domaine des Hautes Glaces

10 h 30
& 13 h 30
BLIND SEATS :
DANS LES YEUX
Le Poulailier,
Monestier-du-Percy

9 h
MARGOT MELLOULI
Auberge de Mens

11 h
PIERRE FEUILLE LOUP
Auditorium du collège

APRÈS-MIDI
À TERRE VIVANTE
De 14 h à 18 h
CONTES NATURE
(14 h 30)
PULL OVER
(15 h)
ENSEMBLE ART SONIC
(16 h)

15 h
SOURDURE
L'usine

14 h
VOL D'OISEAU
Temple de Mens

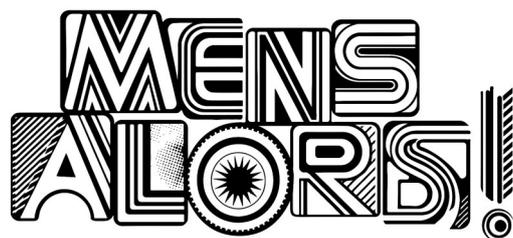
SOIRÉE AUX
SAGNES #1
20 h 30
PLAYING CARVER
THOMAS
DE POURQUERY
SUPERSONIC

16 h 30
ERIC CHENAUX
& ELOÏSE DECAZES
Jardin de Loli
et Marie-Noëlle Bonniot

16 h
ANNE-LAURE POULAIN
Le Pré

LA GRANDE
MASCARADE!
De 18 h à minuit
MENS'CARADE :
LES NOCES SAUVAGES
BAL AVEC
SAN SALVADOR
Pré Colombon

SOIRÉE AUX
SAGNES #2
De 18 h
à pas d'heure...
PROJECTIONS
(18 h)
CABARET-
BAL VIBRANT
(20 h 30)



LA VIE DU VILLAGE

LA FÊTE DU CHEVAL À MENS



Samedi 28 juillet

9 h : Randonnée accompagnée
Pique-nique partagé

Dimanche 29 juillet

11 h : Défilé équestre costumé
dans Mens – départ du Collège

12 h : Rassemblement autour de Lorelei
Place de la Mairie

Fanfare « La KLIK à ZIK »

13 h : Repas du terroir (sur réservation)
servi dans le Parc du Château

Poneys et attelages

15 h : Spectacle professionnel

Volige cosaque, poste hongroise
et autres numéros équestres

Carrousel et spectacles équestres

Présentation de races équines

Concours primé :

Couple cavalier / cheval

ENTREE LIBRE

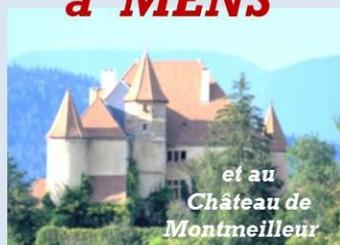
LES RICHESSES ÉQUESTRES DU TRIÈVES

RÉSERVATIONS : RANDONNÉE et REPAS
06 37 45 73 25 ou 06 38 22 05 79

Et Office du Tourisme - 38 710 Mens - 04 76 34 84 25
Organisateur : Ω Association Cavaliers en Trièves



à MENS



et au
**Château de
Montmeilleur**

Visite guidée du Château : à 16h, 17h et 18h



Lorelei LAESSLE

IPS - Ne pas jeter sur la voie publique

EXPOSITION DE PEINTURE À MENS

EXPOSITION Les Peintres
de l'Atelier de Mens

17 Août - 1er Septembre 2018



Vernissage le samedi 18 Août à 11h00

**LA CAVE DE LA HALLE
38710 MENS**

Espace d'Exposition - Mairie de Mens - 38710 Mens

CONCERT DES NUITS MUSICALES À MENS



FESTIVAL DES 29^{es} NUITS

Musicales

DE CORPS

**Mercrredi
1^{er} août 2018
21h00**

Eglise de MENS

*Trio à cordes
de Paris*

CINÉMA À MENS



**Cinéma à Mens à 21h30
sous la halle :**

**Dimanche 5 août :
« Ready player one » 2h20**

**action, sciences-fiction de Steven
Spielberg**

2045. Le monde est au bord du chaos. Les êtres humains se réfugient dans l'OASIS, univers virtuel mis au point par le brillant et excentrique James Halliday. Avant de disparaître, celui-ci a décidé de léguer son immense fortune à quiconque découvrira l'œuf de

Pâques numérique qu'il a pris soin de dissimuler dans l'OASIS. L'appât du gain provoque une compétition planétaire. Mais lorsqu'un jeune garçon, Wade Watts, qui n'a pourtant pas le profil d'un héros, décide de participer à la chasse au trésor, il est plongé dans un monde parallèle à la fois mystérieux et inquiétant...

La suite de la programmation n'est pas encore établie, n'hésitez pas à consulter les affichages et le site internet. La prochaine séance de cinéma aura lieu **le dimanche 19 août à 21h** sous la halle.

Plein tarif : 4,50€ Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€
Abonnement : 7€

DON DU SANG




ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

DON DU SANG Le vendredi 17 août 2018 à Lavars

Vu le nombre peu important de collectes réalisé sur Lavars ces deux dernières années l'Etablissement Français du sang a souhaité ôter celle de Lavars de son calendrier annuel.

Le Trièves proposera donc 3 lieux de collectes en 2019 :

Le vendredi 15 mars à Mens

Le vendredi 5 juillet à Cielles

Le vendredi 29 novembre à Mens

Nous vous attendons toujours nombreux, notamment sur la prochaine collecte à Lavars et celle de Mens le vendredi 26 octobre à l'Espace Culturel.

Pour la dernière collecte sur Lavars, l'Amicale des Donneurs de Sang du Trièves offrira un petit cadeau à tous les donateurs.

La Présidente Annie Chevillard

[LA VIE DES ASSOCIATIONS]

KERMESSE DU CLUB BEL AGE : UNE BELLE RÉUSSITE



Photo : Les choristes du Club.

Samedi 7 juillet s'est tenue à l'espace culturel de Mens la kermesse du « Club Bel Age »

Les pâtisseries sucrées ou salées "faites maison" par les adhérents du club ainsi que les confitures ont toujours autant de succès.

Aux stands "bazar" ou "mercerie" pour un petit prix chacun peut trouver son bonheur. Beaucoup de personnes ont tenté leur chance, soit en achetant des billets de tombola, soit en évaluant le poids du panier, soit en choisissant un numéro de case pour tenter de gagner le demi jambon cru.

- Mme Madeleine Chevalier a gagné le premier lot de la tombola : un bon d'achat de 50 € à la Boucherie Marcou.
- M. Guy Mathelet a remporté le panier garni en trouvant son poids exact : 7 kg 050
- Mme Chabert Véronique a remporté le demi-jambon cru.

Dans l'après-midi, sous la baguette d'André Leenhardt, la chorale du club a assuré l'animation, interprétant les plus belles chansons de son répertoire.

Tout cela a contribué à faire de cette journée une belle réussite. Un grand merci à tous.

Le « Club Bel Age » vous donne rendez-vous le 6 septembre pour la reprise de ses activités. Tous ceux qui souhaitent rejoindre le club sont toujours les bienvenus.

La présidente : Andrée CHARLES

L'EAU POTABLE,
UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER !
LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES,
UNE EXIGENCE D'EFFICACITÉ
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES...

Pour mémoire : les choix de la municipalité d'aujourd'hui en matière de protection et de distribution de l'eau potable, comme en matière de traitement des eaux usées, ne tombent pas du ciel. Ils sont justifiés par le travail de diagnostic élaboré par l'équipe municipale précédente, études qui définissent les urgences et les priorités. A savoir le Schéma Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable, feuille de route de 2013 pour les équipes municipales présentes et à venir, mais aussi le Schéma Général d'Assainissement (révisé en 2013), qui a conduit à la station d'épuration (2010) et aux travaux planifiés et chiffrés de mise en conformité (2013 : chemisage d'une partie du collecteur des eaux usées rue Louis Rippert jusqu'au pied de Mens, station de relevage des Adrets...)



PROTECTION DES DONNÉES ET
COMMANDE PUBLIQUE NUMÉRIQUE,

COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT :

LA MUTUALISATION POUR FAIRE FACE AUX NOUVELLES LOIS ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données impose aux communes et à la Communauté de Communes du Trièves de protéger les données collectées et de garantir le droit des personnes. Un délégué à la protection des données doit être nommé.

C'est bien pour les habitants mais c'est un travail lourd à mettre en œuvre :

- Pour tout marché public à partir de 25 000 €, la procédure de passation de marché devra être dématérialisée, via une plateforme «profil acheteur». Cela demande des compétences tant pour les collectivités que pour les entreprises.

- Et en l'état actuel du débat parlementaire, les communes du Trièves ne sont pas assurées de pouvoir se prononcer pour garder ou non leur compétence eau et assainissement jusqu'en 2026 (la CCT disposant déjà de la compétence eau pour 7 de ses communes).

On ne sait pas non plus qui, entre communes, CCT et Métro suite à l'absorption du SIGREDA par le SYMHBI (voir notre page du TUM de juillet), gèrera le service d'assainissement non collectif (SPANC). La CCT interroge les municipalités sur de possibles mutualisations.

Nous sommes attachés au maintien et à l'autonomie des communes mais cette mutualisation est, à notre avis, nécessaire pour affronter ces changements majeurs. Le refus de Mens d'adhérer au service mutualisé de la CCT pour l'instruction des permis de construire et autres dossiers d'urbanisme étant déjà pour nous une erreur !

QUELLE REVITALISATION

POUR MENS ?

Pour les lecteurs du TUM, ce n'est pas un scoop : nous, élus de Mens ensemble, nous pensons que l'embellissement des sols du centre-bourg n'est pas une réponse suffisante pour revitaliser Mens, d'autant plus que l'argent mobilisé ainsi manquera ailleurs.

De quoi Mens a-t-il besoin ? De garder et de développer ses services, ses commerces, son artisanat, ses entreprises, son agriculture, son animation culturelle et sa solidarité.

Pour cela, l'apport de population nouvelle est essentiel pour compenser le solde naturel négatif.

Comment accueillir de nouveaux habitants

et permettre aux jeunes de rester ?

Comment répondre aux besoins croissants

de logements ?

Comment dynamiser l'économie actuelle

et favoriser le développement

de nouvelles activités ?

Comment encourager les activités associatives

et les événements ?

Comment améliorer convivialité

et souci des plus défavorisés ?

Nous pensons que la revitalisation du centre historique (logements, commerces et artisanat, puits de lumière et regain de vie dans les espaces publics) est essentiel, tout comme la création de nouvelles activités, qu'elles viennent des entreprises ou des associations.

Le projet de l'ancienne usine Pétrequin est à nos yeux porteur d'une telle dynamique, alliant redynamisation du patrimoine, entreprises privées et association Bombyx avec ses nombreux projets d'activités. Tout cela crée de la richesse. Le succès de la réunion publique de Bombyx (100 personnes) et de la journée porte ouverte à l'Usine (700 visiteurs) constitue un véritable plébiscite de la part des Mensois, y compris des anciens, attachés à la vie de ce patrimoine.

Que pensent le maire et la majorité de ce projet ? Comment comptent-ils soutenir l'équilibre économique judicieux entre les entreprises et Bombyx ? Veulent-ils favoriser le gros chantier qui démarre ? D'une manière plus large, quelle place veulent-ils accorder à la diversité des formes d'activités, qui mobilisent une part croissante des habitants ?

TRIBUNE LIBRE :

Des vols de fruits et de légumes nous ont été signalés au lieu dit Les Aversins. Chaque année les propriétaires de jardins se voient dévalisés... les voleurs semblent parfaitement au courant des moments d'absence des propriétaires... Faudra-t-il en venir à exercer une surveillance pour éviter que de tels faits se reproduisent ! Ces vols sont vraiment inadmissibles dans un village où tout le monde se connaît et est censé se respecter !

Les propriétaires

Le bruit infernal causé par trois propriétaires de motos qui se font un plaisir d'accélérer dans les rues pour faire toujours plus de vacarme, et de surcroît, au risque de heurter une personne fragile. Cette attitude insolente est sanctionnable... Peut-on croire encore que ces trois propriétaires aient le moindre souci des autres et envisagent de faire de la moto à l'extérieur de Mens !

Les habitants

FÊTE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

Comme toutes les années l'AEP fêtera sa kermesse

Les ventes de pognes s'effectueront le mardi 31 juillet et le mercredi 1 août à la Maison du Pont à partir de 12h00.

Sa kermesse aura lieu le dimanche 5 août à la maison du pont avec Messe à 10h30

TERRE VIVANTE COMMUNIQUE :



La Grande Lézarde à Terre Vivante :

Le dimanche 19 août 2018

Journée détente à Terre Vivante

Entrée Gratuite

ÉTAT CIVIL

DECES :

Mme Emma REYMOND le 04 juillet 2018

M. Jean -Marc PRATO le 04 Juillet 2018

CONCERT AU TEMPLE DE MENS

Le concert au temple de mens le prévu initialement le 7 août 2018 est reporté au mercredi 22 août 2018 à 20h30.

Musique acoustique de Michel Gentils

Concert « Etonnant Voyage en Guitares »

06 11 02 49 30

www.michelgentils.com

MARIAGE :

Veronique, Pascale, Anne, Bernadette MENVIELLE et de Philippe, Bruno CHABERT le 03 juillet 2018